



DNB 2021 - Aménagement des conditions d'examen

publié le 19/12/2020

Communiqué à voir dans pronote, publié le 18/12/20 : information avec 5 fichiers joints pour une demande d'aménagement des conditions d'examen.

- ▶ une procédure simplifiée à destination des candidats bénéficiant d'un PAI, PAP ou PPS
- ▶ une procédure complète pour les autres candidats.

Rappel : documents à retourner à l'administration **avant le 20 janvier 2021** par lettre suivie.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.